



## **Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord**

**Mardi 22 septembre 2026, à 19h30,  
à l'aula du collège des Parcs, rue des Parcs 22, à Neuchâtel**

**\*\*\***

### **Bienvenue**

Monsieur Matthieu Vuille, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée citoyenne. Environ 30 personnes sont présentes. Les membres du bureau se présentent brièvement et Matthieu Vuille remercie le délégué de quartier, Gaudelin Suter, pour l'accompagnement du bureau.

### **Présentation des membres du bureau**

- Monsieur Matthieu Vuille, président
- Monsieur Jürg Häfeli, vice-président
- Monsieur Tiago Branquino, secrétaire
- Madame Christine Meyer
- Monsieur John Amos
- Madame Veronika Wischnewski, excusée

### **Nomination des scrutatrices et scrutateurs**

Monsieur Marc-Olivier Storrer et Monsieur Jean-Luc Duport s'annoncent pour cette fonction.

### **Bref rappel des outils à disposition**

Jürg Häfeli remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Il explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

### **Retours sur les assemblées citoyennes précédentes**

Monsieur Nando Luginbühl donne un retour sur son projet citoyen « Microrampe » accepté par l'assemblée au printemps 2025, cette dernière a été installée durant l'été 2026 et semble être utilisée régulièrement notamment par une école de skate. Il trouve qu'il serait judicieux d'ajouter un « branding » par exemple une plaquette indiquant que le projet a été financé par l'assemblée citoyenne. John Amos indique que le projet citoyen « P'tits baloches familles du quartier » (bals folk) est en cours de réalisation, le premier bal folk aura lieu le dimanche 29

novembre 2026 à l'aula du collège des Parcs. L'horaire n'est pas encore connu mais sera communiqué dans le quartier. John Amos résume la réponse du Conseil d'Etat du 13 mai 2026 à la résolution « Pour une meilleure offre en matière de transports publics ».

La réponse complète sera disponible très prochainement sur le site internet de l'assemblée sur [www.participons.ch](http://www.participons.ch) et auprès du guichet d'accueil.

## **Présentation et mise au vote de la résolution**

### **Stop à la suppression des poubelles**

Monsieur Jürg Häfeli présente sa résolution. Il souhaite rendre attentif le Conseil communal que la suppression progressive des poubelles à Neuchâtel, notamment dans le quartier du Pertuis-du-Sault, provoque plus de littering, par exemple les petits sacs rouges en plastique pour les déchets canins. Il propose que les poubelles soient indiquées sur le Géoportail du système d'information du territoire neuchâtelois (SITN), et d'envisager l'ajout de poubelles à certains endroits stratégiques.

### **Résultat des votes**

Stop à la suppression des poubelles

oui : 26 voix / non : 2 voix

### **Dépôt spontané d'une résolution**

Matthieu Vuille rappelle que le dépôt spontané d'une résolution doit se faire par écrit, le caractère d'urgence doit être voté par l'assemblée afin de déterminer si elle doit être traitée.

Madame Margot Menoud présente sa résolution spontanée, « Adapter la hauteur des bancs aux besoins des usagers sur les arrêts de bus et trolleybus desservis par l'entreprise des Transports neuchâtelois. » Elle explique que les bancs et les horaires n'ont pas été mis à niveau (hauteur) suite à la réfection des trottoirs. Certains arrêts de bus, dont la Rosière, ont des bancs beaucoup trop bas, ce qui est problématique pour des usagers à mobilité réduite.

### **Vote sur l'urgence**

oui : 21 voix / non : 4 voix

### **Résultat des votes**

oui : 24 voix / non : 2 voix

## **Démission de d'un membre et tirage au sort**

Tiago Branquino indique que Monsieur Simon Marullo a démissionné car il a déménagé. L'assemblée citoyenne doit se prononcer sur l'éventuel tirage au sort d'un nouveau membre.

oui : 20 voix / non : 1 voix

- 1) Madame Marion Michellod

Accepte le mandat de membre du bureau de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord.

## **Prochaines dates et délais de dépôt de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord**

Les assemblées citoyennes de 2027 et auront lieu à l'aula du collège des Parcs :

- Le jeudi 18 mars 2027 à 19h30 et le délai de dépôt des propositions est fixé au lundi 17 février 2027
- Le jeudi 16 septembre 2027 à 19h30 et le délai de dépôt des propositions est fixé au mercredi 18 août 2027

## **Divers**

Matthieu Vuille explique que la Ville de Neuchâtel a un nouveau canal de communication avec une chaîne WhatsApp. Un code QR est présenté pour les personnes qui sont intéressées à rejoindre cette chaîne.

L'assemblée discute de l'affluence et des possibilités de communication afin d'attirer plus de monde. Au-delà des canaux de communication de la Ville, le tout ménage N+, le site internet, les réseaux sociaux, les affiches et les bâches, le délégué de quartier suggère que « le bouche à oreilles » et le dépôt de propositions, en particulier de projets citoyens, sont des éléments centraux pour visibiliser l'assemblée citoyenne.

Madame Elsa Placi propose que les événements en lien avec les projets citoyens soient annoncés dans l'agenda de participons.ch. Elle suggère également d'inviter les membres des comités des associations de quartier du secteur à participer aux prochaines assemblées citoyennes.

Madame Sophie Wüthrich, membre de l'association de quartier de la Côte et environ (AQRCE), est disponible pour afficher dans les vitrines de l'association les dates des délais et assemblées ainsi que de faire la communication de futurs projets citoyens par exemple via la newsletter de l'AQRCE.

Madame Margot Menoud indique que le restaurant l'Oasis à la Rosière organise des discussions certains samedis sur des enjeux sociétaux et que des personnes fréquentant cet endroit pourraient être intéressées à participer aux assemblées citoyennes.

La séance est levée à 21h15.

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 22 septembre 2026

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal